

Table ronde multidisciplinaire

PointSanté, trajet de soins diabète et nouvel arrêté royal

Sommaire

- Le RMLEF PointSanté
- Le trajet de soins diabète de type II
- Le nouvel arrêté royal
- La table ronde multidisciplinaire

Le RMLEF PointSanté

Réseau Multidisciplinaire Local de l'Est
Francophone

Développement et promotion
d'une philosophie de réseau et
de multidisciplinarité

Contribution à l'amélioration de
la prise en charge des patients
atteints de pathologies
chroniques

**Nous sommes à votre
disposition et à celle de vos
patients afin de vous apporter
un soutien lors des démarches
liées au trajet de soins**

L'équipe du PointSanté

- Docteur Philippe Bindelle, promoteur,
- Docteur Jean-Charles Crosset, promoteur,
- Mademoiselle Emilie Leyder, secrétaire,
- Mademoiselle Natacha Vanseveren, coordinatrice.



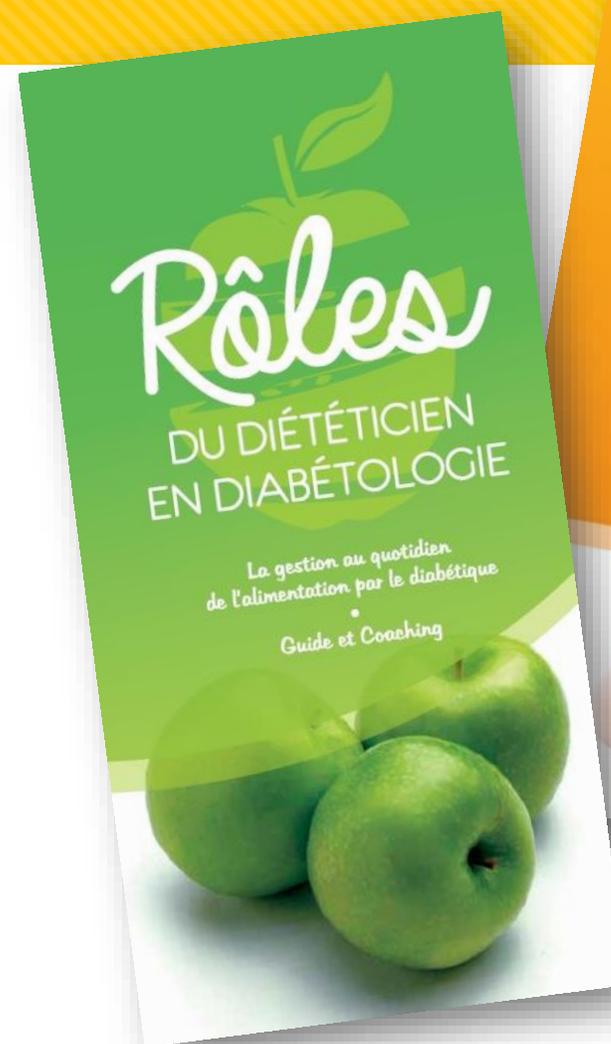
Les avantages à passer par le PointSanté

Rencontre individuelle
avec chaque patient qui
entre en trajet de soins



Diététique et podologie

Encouragement au patient à aller rencontrer une diététicienne et un podologue



Hôpitaux

Rendez-vous
prioritaires



Prise de rendez-vous pour le patient dans
l'hôpital de son choix afin qu'il rencontre
un diabétologue.

Mutuelles

Contacts privilégiés pour l'envoi et le suivi des contrats de trajet de soins



Gestion des dossiers

Soutien au généraliste et au patient pour le bon déroulement du contrat via une gestion administrative





Envoi du patient vers un éducateur en diabétologie et son pharmacien

Stadification

Suivi/Pré-trajet

(début 2016)

Education et autogestion

Trajet de soins

Convention diabète



Dès le diagnostic

1 injection d'insuline

1 ou 2 injections d'insuline

2 injections d'insuline (groupe temporaire)

ou

ou

ou

Pas en trajet de soins ni en convention

Incrétinomimétique injectable

Incrétinomimétique injectable

Plus de 2 injections

ou

Contrôle insuffisant par ADO à dose max

Nouvel arrêté royal dans le cadre du "suivi pour patient diabétique de type II ou pré-trajet"

Effectif depuis le 01/05/2018

Rappel

Dès le diagnostic du
diabète de type 2

Code de nomenclature 102852 à
renouveler chaque année
(ancien passeport diabète)

Plus d'infos: www.inami.be

Education en diabète

Possibilité pour un
groupe de patients de
recevoir de
l'éducation en
diabétologie



Âge entre 15 et 69 ans

ET

Risque cardiovasculaire défini comme
IMC > 30

ET/OU

Hypertension artérielle

**4 séances
par an**

En individuel, en groupe, ou en
combinaison des deux

5 prestataires peuvent dispenser l'éducation en diabète:

- **Les éducateurs en diabétologie**: informations au sujet de la maladie et du mode de vie
- **Les diététicien(n)es**: éducation diététique
- **Les pharmacien(n)es**: incitation à l'observance thérapeutique
- **Les infirmier(e)s**: visite de suivi ou soutien de l'autogestion (uniquement en séances individuelles)
- **Les kinésithérapeutes**: incitation à l'activité physique (uniquement en séances de groupe)

Nouvel arrêté royal dans le cadre du trajet de soins

Effectif depuis le 01/05/2018

Education en diabétologie

~~Education de départ,
de suivi et
complémentaire~~

~~Obligation de suivre
de l'éducation dans
certaines situations
critiques~~



5 séances d'éducation
par an
+
1 fois 5 séances
supplémentaires

Education au domicile



1 séance = 30 minutes

Education dans le cabinet

Education de groupe



1 séance = 2 heures

Au moins 1
prestation par
an au domicile

Nouvelle prescription type du RML

www.pointsante.be

TRAJET DE SOINS DIABÈTE DE TYPE II

A REMPLIR PAR LE PRESCRIPTEUR:

Nom et prénom du bénéficiaire:

ÉDUCATION EN DIABÉTOLOGIE

Chaque patient peut bénéficier de 5 prestations d'éducation par année civile, qu'elles soient individuelles ou de groupe.

..... séance(s) individuelle(s)

..... séance(s) de groupe

Chaque patient peut bénéficier de 5 prestations d'éducation supplémentaires au cours de son trajet de soins, elles doivent être prestées au cours de l'année civile de la 1re série de prestations ou au cours de l'année civile suivante.

..... séance(s) supplémentaire(s)

..... individuelles(s) et/ou de groupe

RMLEF Pointsanté
Rue de la Marne 4 à 4800 VERVIERS
087 71 01 59 • 0473 999 759

TRAJET DE SOINS DIABÈTE DE TYPE II

A REMPLIR PAR LE PRESCRIPTEUR:

Nom et prénom du bénéficiaire:

ÉDUCATION EN DIABÉTOLOGIE

Chaque patient peut bénéficier de 5 prestations d'éducation par année civile, qu'elles soient individuelles ou de groupe.

..... séance(s) individuelle(s)

..... séance(s) de groupe

Chaque patient peut bénéficier de 5 prestations d'éducation supplémentaires au cours de son trajet de soins, elles doivent être prestées au cours de l'année civile de la 1re série de prestations ou au cours de l'année civile suivante.

..... séance(s) supplémentaire(s)

..... individuelles(s) et/ou de groupe

Cachet (n°INAMI + Nom et prénom) Date et signature

RMLEF Pointsanté
Rue de la Marne 4 à 4800 VERVIERS
087 71 01 59 • 0473 999 759

TRAJET DE SOINS DIABÈTE DE TYPE II

A REMPLIR PAR LE PRESCRIPTEUR:

Nom et prénom du bénéficiaire:

DIÉTÉTIQUE

..... séance(s) (max. 2/année calendrier)

PODOLOGIE

..... séance(s) (max. 2/année calendrier) + groupe à risques*:

Groupe 1 Groupe 2a Groupe 2b Groupe 3

*Groupe 1: perte de sensibilité au pied, à condition que cela soit prouvé par un monofilament 10g.
Groupe 2a: légères malformations orthopédiques telles que proéminences métatarsiennes accompagnées de cals minimes et/ou orteils en marteau ou en faucille souples et/ou hallux valgus limité < 30°.
Groupe 2b: malformations orthopédiques sévères.
Groupe 3: troubles vasculaires ou anciennes plaies au pied ou amputation au Charcot.

Cachet (n°INAMI + Nom et prénom) Date et signature

Matériel d'autogestion

Uniquement si le patient a ou entame
un traitement par injection



Honoraires forfaitaires pour les médecins spécialistes

La mutualité ne paie plus d'honoraire forfaitaire au médecin spécialiste lorsque:

- Un patient avec trajet de soins diabète de type II passe en convention diabète
(Exception: lorsqu'un patient avec un TDS passe temporairement en groupe C1)
- Un patient en trajet de soins insuffisance rénale chronique passe en convention dialyse

www.inami.be
www.trajetdesoins.be

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à vous rendre sur les sites officiels.



Table ronde multidisciplinaire

La parole est à vous

On oublie pas:

"Le Samedi Santé"

Samedi 23 juin à partir
de 9 h à l'Espace Marne

Etudiants, Assistants?
Venez rencontrer vos futurs
confrères et les membres de notre
réseau en toute décontraction!

SAMEDI SANTÉ

SAMEDI 23 JUIN 2018
DE 9H À 13H

PROGRAMME

9h00 ACCUEIL & PETIT DÉJEUNER
VISITE DES STANDS

10h00 CONFÉRENCE :
"Médecin généraliste au coeur
du réseau multidisciplinaire :
Pratique professionnelle et
avenir au sein du plus grand
arrondissement de Belgique,
Verviers"

13h00 BARBECUE

14h00 DIFFUSION DU MATCH
BELGIQUE/TUNISIE

Entrée gratuite

Accréditation demandée
Rubrique 6 - 3 points

Présence de Madame
la Ministre Alda Gréoli

ESPACE MARNE
RUE DE LA MARNE 4, 4800 VERVIERS

Inscription obligatoire avant
le lundi 11 juin
Par mail: secretariat@sisdef.be
Par téléphone: 087/29.20.20